

Continuité des parcours

Quelques éléments d'analyse :

Pour l'année scolaire passée :

- la Dordogne connaît entre juin et octobre un taux de décrochage en hausse : le nombre d'élèves de plus de 16 ans quittant le système de formation sans diplôme (CAP ou bac) et sans rejoindre une formation ou un emploi est en augmentation depuis 2 ans : 433 en 2019 pour 372 en 2018 et 299 en 2017,
- le taux d'absentéisme déclaré (moins de 16 ans), en collège le plus souvent, est lui aussi en hausse,
- le nombre d'élèves ayant bénéficié du « droit à l'erreur » (changement d'orientation 2^{nde} GT ↔ 2^{nde} pro, changement d'affectation en lycée) a augmenté entre septembre et fin octobre 2019 par rapport aux années précédentes.

Pour la période actuelle :

- concernant les publics en risque de décrochage, les missions locales et les coordinateurs des PAPS (remédiation) indiquent la diminution rapide des contacts avec les jeunes au fur et à mesure du confinement,
- à la marge, les personnels de direction indiquent pour chaque établissement quelques cas de rupture dans la continuité pédagogique. Ce phénomène semble plus marqué dans l'enseignement professionnel. Les raisons évoquées sont l'absence de possibilité de connexion ou de matériel, les conditions de confinement (plusieurs enfants, parents en télétravail, climat familial...), la relation des familles à l'école,
- les enseignants sont actuellement très centrés sur la continuité pédagogique et la nécessaire adaptation de leur enseignement,
- la période actuelle (fin du 2^{ème} trimestre) correspond aux vœux provisoires des familles (redoublement, passage en classe supérieure, orientation),
- le 3^{ème} trimestre sera nécessairement court : pour les familles qui devront, dans le calendrier actuel, fournir des vœux d'orientation et d'affectation pour le 1^{er} juin ; pour les établissements qui disposeront jusqu'au 15 juin pour traiter ces demandes dans la majorité des cas.

Globalement, l'accompagnement à l'orientation en présentiel des élèves (professeurs principaux, psyEN, documentalistes, professeurs...), les possibilités de participation aux « portes ouvertes », de mini-stages en LP, d'accueil en CFA ou en entreprise, sont totalement annihilés depuis le début du confinement.

Phénomènes à anticiper :

- en collège à tous les niveaux, en 2^{nde} GT, des familles dont les enfants sont tangents au niveau des résultats peuvent être tentées de demander plus massivement des redoublements au motif d'une interruption durable de scolarité,
- des équipes risquent d'aller dans le même sens, notamment pour les élèves à faible niveau d'acquisition et ayant peu ou pas participé au travail scolaire à la maison,
- pour les paliers d'orientation, les familles et les élèves vont faire des choix plus tardifs, moins réfléchis ou fondés sur la réalité, notamment pour la voie professionnelle,
- les vœux vers l'apprentissage sont beaucoup moins préparés (pas d'accompagnement Affelnet, immersions en CFA interrompues, pas de démarches vers les employeurs qui pour la plupart ont d'autres préoccupations),

Plus généralement, la période de confinement peut être cause de traumatismes, de conflits intrafamiliaux, d'une perte de repères, d'un sentiment d'insécurité et d'une difficulté à se projeter, de recherche de choix de proximité (au détriment des motivations ou compétences). De ce fait, il pourrait être nécessaire de mettre en place des temps d'écoute et d'échanges pour les élèves. En effet, certaines propositions peuvent aussi émaner des élèves : les échanges pourront donner à certains la possibilité de « tourner la page » et de se projeter dans l'avenir.

Quelques mesures d'accompagnement déjà utilisées :

- les PPRE - passerelles pour les élèves de CM2 entrant en 6^{ème} afin d'assurer une continuité dans l'étayage pédagogique,
- le « droit à l'erreur » pour les élèves de 3^{ème} orientés en LGT ou LP sur les deux premiers mois du 1^{er} trimestre avec possibilité de changement d'orientation et d'affectation,
- des parcours aménagés de formation initiale (PAFI) utilisés sur la période de transition (juin à octobre) pour des élèves entrant en 2^{nde} GT sur demande exclusive de la famille (avis réservé voire négatif du collège d'origine) : un bilan entre famille, collège d'origine et lycée d'accueil est programmé en octobre pour réexaminer la situation et envisager une réorientation immédiate si nécessaire
- la possibilité sur les 2 premiers mois de changer d'enseignement de spécialité en 1^{ère} générale ou de demander une 1^{ère} technologique
- en PAPS remédiation, et surtout au 1^{er} trimestre, la possibilité de faire des stages en LP pour envisager une affectation, d'effectuer des stages en entreprise ou en CFA pour conclure un contrat d'apprentissage.

Proposition : parcours passerelle :

L'objectif est d'aider à résoudre les situations de passage, de redoublement, d'orientation ou d'affectation pour lesquelles existent un doute sur la validité du choix et une alternative au moins. Cette mesure est à utiliser de manière exceptionnelle (mais plus fréquente que les années précédentes) pour sécuriser les parcours.

L'ensemble repose sur une formalisation écrite, co-signée par la famille, l'établissement d'origine et d'accueil et précisant le calendrier, les engagements de chacun, y compris de l'élève.

Un suivi est mis en place, incluant en tant que de besoin les personnels des CIO et de la MLDS

Une remarque : la Dordogne disposant de places vacantes dans beaucoup de formations, cette possibilité peut être offerte en temps réel sans trop de risque de refus faute de place en cas de changement d'affectation.

Il n'en est pas de même pour des départements en situation tendue sur les effectifs (pas de places vacantes à la rentrée).

Exemples concrets :

Fin 4^{ème} :

Une famille demande un redoublement de 4^{ème} pour « rattraper » les difficultés présentes depuis la 5^{ème}, le conseil de classe serait plus favorable à un passage en 3^{ème}, si possible en 3^{ème} prépa-métiers en s'appuyant sur l'envie de l'élève de découvrir des métiers.

Un parcours est formalisé avec demande d'affectation en LP précisant qu'un bilan d'étape sera fait fin septembre entre la famille, un représentant du collège d'origine, le CIO et l'équipe du LP d'accueil pour valider cette solution ou, si besoin, envisager un retour au collège, avec détermination de la classe d'inscription par la famille.

Fin 3^{ème} prépa-métiers :

Un élève souhaite faire un apprentissage en coiffure mais n'a pas trouvé de patron et ne veut pas d'une solution éloignée en LP ou dans le privé. Il demande des vœux en formation professionnelle tertiaire tout en gardant l'idée de démarcher des employeurs pendant l'été et après la rentrée. Un parcours est formalisé avec affectation en LP sur solution alternative (formation tertiaire), accompagnement par le PAPS pour les démarches vers les entreprises et les CFA jusqu'au mois de décembre.

Fin 3^{ème} générale :

Une famille veut absolument une 2^{nde} GT malgré les difficultés patentes de l'élève. Le passage en appel risque de déboucher sur un redoublement qui ne paraît pas une solution pertinente.

Un parcours aménagé est construit avec le LGT de secteur pour faire le point sur la réalité de l'adaptation et des résultats de 2^{nde} fin octobre, et une solution alternative (2^{nde} professionnelle) est éventuellement construite par des RV programmés au CIO sur la période.

Fin 3^{ème} :

Un élève allophone pris en charge en UPE2A, accompagné par un CADA, qui va poursuivre ses études en LGT (ou LP) qui n'a pas acquis un niveau suffisant en langue française et semble en avoir les capacités pour envisager la voie d'orientation prévue. Un parcours est formalisé, impliquant les travailleurs sociaux qui accompagnent, pour résoudre outre les acquisitions, les difficultés de contacts avec les familles.

Fin 2^{nde} pro :

Un élève réorienté de 2^{nde} GT en 2^{nde} professionnelle veut finalement rejoindre une 1^{ère} technologique. Il n'y a pas de possibilité de stage passerelle. Toutefois, il est nécessaire de faire un rattrapage en enseignement général.

Un parcours est formalisé sur la période juin octobre pour un rattrapage, un essai en 1^{ère} technologique sur la période septembre-octobre avec maintien de l'inscription en 1^{ère} professionnelle pour garantir la poursuite de formation en cas d'échec en 1^{ère} technologique.

Fin 2^{nde} GT :

Une élève envisage une 1^{ère} générale ce qui paraît difficile à l'équipe pédagogique qui envisagerait plutôt un bac technologique. Le proviseur donne en décision les 2 possibilités d'orientation et prévoit sous forme contractuelle un point réalisé avec la famille, les professeurs principaux de 2^{nde} et de 1^{ère}, le psyEN en octobre.

Le contrat prévoit un travail personnel accompagné de l'élève en juin puis fin août sur deux disciplines d'enseignement général.

Etabli le 7 mai 2020

JJL